

# Patrimoine. Près de Rouen, cette église a un besoin urgent de travaux

L'église de Buchy (Seine-Maritime) a besoin de travaux. Des élus de la Région et de la commune sont allés faire un état des lieux des travaux à mener. Explications.



L'église de Buchy (Seine-Maritime) ne fait pas partie des édifices classés. Elle a pourtant un besoin urgent de travaux. (©DR)

Par **Isabelle Villy**

Publié le 2 Déc 23 à 18:21

[Voir mon actu](#)

[Suivre 76actu](#)

Même si elle comporte des éléments datés du XVI<sup>e</sup> siècle, la majorité de **l'église de [Buchy](#) (Seine-Maritime)**, hormis les vitraux, est classée comme un **monument du XIX<sup>e</sup> siècle et ne répond ainsi pas aux critères pour faire partie des édifices protégés par l'État.**

Or, des travaux urgents sont nécessaires pour **restaurer** cette église, ancrée au cœur du bourg et qui accueille encore de nombreux offices culturels et, à l'occasion, des cérémonies patriotiques qui rythment la vie de la commune.

[À lire aussi](#)

À Buchy, le magasin de vélo se transmet en famille depuis 1930

## La Région au chevet de l'édifice

Le coût des travaux, nécessaires à sa restauration, sont très élevés, près de 2 millions d'euros, et c'est dans ce cadre que des élus régionaux, emmenés par Édouard de Lamaze, vice-président de la Région Normandie, chargé du patrimoine et de la culture, se sont rendus au chevet de l'édifice, pour constater l'ensemble des travaux à mener, en présence également du directeur régional de la culture et du patrimoine, Yvan Sytnik.

Bien évidemment, le maire de Buchy, Joël Lefebvre, était présent pour cet état des lieux, ainsi que le président de la communauté de communes Inter Caux Vexin, Éric Herbet.



Avec le vice-président de la Région Normandie, Édouard de Lamaze, plusieurs élus régionaux et de la commune, ainsi que le président de l'Inter Caux Vexin ont constaté l'étendue des travaux à réaliser. (©DR)

## Une nouvelle politique régionale en faveur du patrimoine

« La Région Normandie a validé une nouvelle politique en faveur du patrimoine public et privé, protégé et non protégé, et culturel », rappelle Édouard de Lamaze, qui a réalisé plus de 70 visites sur le territoire normand et qui a pu se rendre compte de l'énorme tâche à accomplir pour ce patrimoine, dont il estime qu'il est « abandonné ».

### À lire aussi

Carte d'identité, passeport... Buchy, l'eldorado pour faire ses papiers

?

« La question que l'on doit se poser c'est : c'est beau, mais est-ce utile ? »

Dans cette liste de monuments en périls, l'église de Buchy a ainsi besoin de travaux, et ce, depuis très longtemps.

On ne s'occupe pas de ce patrimoine et pourtant, il tient une place importante dans la vie de tous les Bucheois et des habitants des communes voisines ,

**Édouard de Lamaze.**

« La question que l'on doit se poser c'est : c'est beau, mais est-ce utile ? », poursuit le vice-président. Et en l'occurrence, la réponse pour l'église de Buchy semble être **oui**.

Vidéos : en ce moment sur Actu

## Plusieurs phases de travaux seront nécessaires

Pour autant, une fois ce constat posé de la nécessité de sauvegarder l'édifice, il n'en reste pas moins que les dépenses à engager paraissent colossales : plusieurs phases seront nécessaires et la première d'entre elle concerne la restauration des couvertures et des charpentes, mais aussi des interventions sur le chœur et le transept, tout cela pour un montant estimé à 813 000 euros.

## Le chœur, la sacristie et le clocher

Dans un deuxième temps, l'élévation du chœur devra aussi être restaurée, pour une dépense de 700 000 euros et ce n'est pas tout, puisque d'autres

travaux de restauration sont indispensables pour la sacristie, ainsi que le clocher : pour cette autre phase de travaux, il faudra prévoir une somme de 300 000 euros.

Ce sont des travaux énormes et une commission va se réunir le 8 décembre 2023, pour, je l'espère, une réponse positive,

**Édouard de Lamaze.**

## « Faire naître un grand consensus sur les efforts à réaliser »

« Il y a une communion, si j'ose dire, entre les volontés locales et la politique de la Région. Et c'est l'essence de ma mission : faire naître un grand consensus sur les efforts à réaliser », confie Édouard de Lamaze qui n'ignore pas que l'effort est immense pour protéger ce patrimoine qui n'est pas classé, et qui sait évidemment que sur le territoire, l'église de Buchy n'est pas la seule à souffrir des affres du temps.

### À lire aussi

Comment le collège de Buchy se mobilise contre le harcèlement scolaire

Ce même jour où les élus se sont penchés au chevet de l'édifice, ils se sont ainsi également rendus au Héron, mais aussi à l'église de Boissay, qui, elle aussi, se trouve dans un état alarmant.

### Les dispositifs de la Région Normandie pour le patrimoine

La Région a validé, l'été dernier, une nouvelle politique en faveur du patrimoine, via deux dispositifs de restauration. Ils sont dotés de 5 millions

d'euros, dès 2023.

Le premier dispositif, en faveur du patrimoine, concerne l'aide aux diagnostics, à la restauration et à la valorisation des édifices protégés au titre des monuments historiques, pour un projet d'attractivité culturelle.

Pour l'aide aux diagnostics : taux de 20 % plafonné à 20 000 euros pour élaborer un plan de restauration en priorisant les investissements ; aide aux travaux de restauration et d'aménagement : taux de 20 % si inscrit et 30 % si classé (sans plafonnement). À noter que les objets mobiliers ne sont pas éligibles.

Le deuxième dispositif concerne l'aide à la sauvegarde, à la restauration et à la valorisation des édifices normands non protégés, labélisés Patrimoine normand. Le taux d'aide sera de 25 % sans plafond, mais avec un plancher de travaux à 150 000 euros.

Au titre de la conservation préventive, comme la mise en sécurité notamment, des édifices culturels non protégés, la Région financera les projets dans les mêmes conditions que pour les édifices culturels monuments historiques, avec un taux maximum de 80 %.

Pour tous ces bâtiments, une lueur d'espoir semble donc possible avec les dispositifs votés par la Région, qui sera ainsi en mesure d'apporter une réponse à toute demande de restauration, de tout type de patrimoine, « avec une ouverture au patrimoine culturel, dans le respect de la loi de 1905 », précisent les services de la Région.

**« Un travail de fond à réaliser »**



Le maire de Buchy, Joël Lefebvre, se réjouit pour sa part que les monuments non classés, comme l'église de Buchy, soient pris en considération par la Région.

Pour la première tranche, on est satisfait d'avoir eu un accord à hauteur de 350 000 euros au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). La commune a fait appel à de nombreux partenaires : la Région, le Département de la Seine-Maritime, la Fondation du Patrimoine, l'objectif étant que le reste à charge pour le budget de Buchy soit le moins élevé possible,

**Joël Lefebvre.**

« Là, il y a un travail de fond à réaliser et il est nécessaire de faire appel à des gens compétents et spécialisés dans le domaine », ajoute le maire.

### [À lire aussi](#)

Vandalisme, incendies... L'Observatoire du patrimoine religieux tire la sonnette d'alarme

## Quelques chiffres

Selon les données de 2022 de l'office du patrimoine religieux (OPR), on dénombre 5 490 édifices religieux en Normandie, toutes confessions confondues, répartis ainsi : 1 203 dans le Calvados, 1 034 dans l'Eure, 989 dans la Manche, 936 dans l'Orne et 1 328 dans la Seine-Maritime.

Parmi ces édifices, on compte 3 826 églises, 1 141 chapelles, 43 mosquées, 4 synagogues et 6 temples protestants.

#Patrimoine

*Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à [Mon Actu.](#)*